

La Seine-Saint-Denis verse 300.000 francs

L'Humanité, 24 août 1994

Le conseil général de la Seine-Saint-Denis a attribué une somme de 300.000 francs au Secours populaire français en faveur de la réinsertion des orphelins du Rwanda. « Il s'agira d'apporter à ces orphelins le soutien nécessaire pour leur réinsertion et leur accueil au Rwanda, précise le communiqué, à tra-

vers l'aide alimentaire et médicale, notamment avec le concours de médecins psychiatres auprès des enfants traumatisés. » Cette opération a été confiée au Secours populaire, « compte tenu de l'action qu'il déploie actuellement auprès des enfants », précise le département.